

LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

Comment procéder avec le nouveau code de la commande publique

2 JOURS, 14 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

CODE : MP38

Objectifs de la formation

- Approfondir ses connaissances en matière de réglementation des marchés publics
- Identifier les différentes procédures de passation et leurs modalités d'application pour sécuriser vos pratiques d'achat

Animée par

- GONZALEZ Ana
Avocate associée,
CABINET ALMA MONCEAU

Public concernés

- Toute personne amenée à rédiger, passer et exécuter des marchés publics ; Tout professionnel chargé de répondre à un appel d'offres ; Maîtres d'oeuvre, architectes, responsables techniques ; Maîtres d'ouvrage ; Acheteurs ; Juristes ; Avocats

Dates

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Déterminer le cadre juridique

- Code des marchés publics et les autres réglementations

Règles générales applicables à toute procédure d'achat

- Les principes de la commande publique
- La définition des besoins
- L'information des candidats
- La traçabilité

Structurer préalablement son achat

- Acheter seul ou groupé
- Déterminer l'objet du marché
- Estimer le montant prévisionnel du marché

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Tarifs

■ Tarif général	_____	1 390,00 €HT
■ Tarif promotionnel jusqu'au 31/12/18	_____	1 190,00 €HT

Identification, classification et champ d'application des différentes procédures

- Procédure adaptée : publicité, mise en concurrence
- Procédures formalisées : appel d'offres, procédures négociées, dialogue compétitif...
- Classification des procédures formalisées : avec ou sans publicité, ouverte, restreinte...
- Règles particulières pour les entités adjudicatrices

Utiliser au mieux la boîte à outil procédurale

- La négociation
- Les variantes
- Les visites sur place
- La définition et la pondération des critères de choix des offres

Contentieux afférent à la passation : les principaux éléments à connaître